

**Nombre de
conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 12

**Date de
convocation :**

22/05/2014

Date d'affichage :

04/06/2014

L'an deux mil quatorze et le vingt huit mai à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean, Maire.

Présents : MM. VALLEY – DUVERNOY – PERRIN - Mme GENTER – MM. LEBOURG – BONNET – DEPOIRE – Mme NGUYEN VAN TUE - Mme DEL TORCHIO – MM. THIEBAUD – PRADA PRADA – HENRY.

Absents excusés : Mme ZISKA Francisca, M. GASIOR Xavier qui a donné procuration à M. LEBOURG - Mme HASENFRATZ Anne-Lise qui a donné procuration à M. VALLEY.

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

1 – Assiette et destination des coupes de l'exercice 2014-2015

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité:

◆ **approuve** l'assiette des coupes de l'exercice 2014-2015 dans les parcelles de la forêt communale N° 4, 5, 6, 16, 26R, 28, 40, 41, 43, 44 et des chablis

◆ **décide de vendre sur pied et par l'ONF**

→ **en bloc** les produits des parcelles 40 et 41

→ **en futaie affouagère** dans les parcelles N° 16, 26R, 43 et 44

→ **de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faibles valeurs des parcelles suivantes :** N° 4, 5, 6, 28 (brins et perches) et 16, 26R, 43 et 44 (perches et houpiers)

2 – Programme travaux en forêts 2014

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le programme des travaux en forêts proposés par l'ONF pour l'année 2014 qui représente un investissement financier de 6 904,88 € HT

3 - Convention de suivi agronomique d'épandage des boues par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité la proposition de la Chambre départementale d'agriculture de la Haute-Saône pour la réalisation du suivi agronomique annuel du recyclage agricole des boues de la station d'épuration pour un montant de 1 923,60 € TTC et autorise le maire à signer cette convention relative à cette prestation.

4 - Protection des sources : Choix du cabinet DELPLANQUE pour le bornage

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis du cabinet DELPLANQUE pour établir le bornage des sources de la Goutte Morel et de la Bergerie pour un montant de 3 580 € HT.

Cette opération est nécessaire pour l'établissement des périmètres de protection des sources servant à l'alimentation du réseau d'eau potable de la commune.

5 - Demande de subvention pour équipement de la salle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, afin d'assurer le financement de l'acquisition du matériel de la nouvelle salle polyvalente du village sollicite du député de la Haute-Saône M. Jean-Michel VILLAUME, sur son enveloppe parlementaire, une subvention d'un montant prévu maximum de 5000€ sachant que le montant prévisionnel de l'équipement de la salle polyvalente (tables, chaises, podiums et vaisselles) est de 20 505 € HT

6 - Liste de la commission des impôts

Le Maire invite le Conseil Municipal à désigner 24 membres inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune susceptibles de remplir les fonctions de répartiteurs titulaires et suppléants de la commission des impôts directs. Après en avoir délibéré, le Conseil propose :

N°	NOM Prénom	Adresse	Observation
1	ARNOUX Christelle	6, rue du Vay	
2	DORMOY Alain	6, rue de Malvoisin	
3	BONNET Paul	13, rue Prés de la Chaux	
4	BROGNARD Jacques	24bis, Grande Rue	
5	DUBOIS Pascal	9, rue des Vieilles Vies	
6	HASENFRATZ Laurent	1, rue du Vernoy	
7	LAROYENNE Edith	9, rue de l'Etang	
8	LOSPIED Jean-Claude	12, rue des Perrières	
9	GENTER Jacques	1, Impasse Mignerey	
10	GUICHARD Georges	18, rue de la Grue	
11	ZISKA Jean-Louis	5, rue de la Goutte Morel	
12	RINCKEL Francis	8, rue de la Grue	
13	PAULUS Catherine	17, rue de la Goutte Morel	
14	BOEUF Eric	8, rue de la Goutte Morel	
15	DEL TORCHIO Roland	27, rue des Vieilles Vies	
16	VERDIER Daniel	HERICOURT	Propriétaire à Champey
17	PERRIN Claude	26, rue de la Goutte Morel	
18	MELLE Claudine	4, rue des Tremblots	
19	POLLIOU Nicolas	TROYES	Propriétaire bois
20	MALACHOWSKI Jean-Marc	2, rue de la Grue	
21	VALLEY Guy	6bis, rue de la Grue	Propriétaire bois
22	VALLEY Marylin	16, Grande Rue	
23	SESSEGOLO Robert	20, rue des Vieilles Vies	
24	BAUDREY Jean-Pierre	36, Grande Rue	

7 - Désignation des membres du CCAS issus du conseil municipal

Le Maire propose pour le renouvellement du conseil d'administration du CCAS de fixer le nombre des administrateurs à 10, soit 5 conseillers municipaux et 5 représentants de la société civile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le nombre d'administrateurs comme l'a proposé le Maire à dix et de désigner les cinq membres pour représenter le conseil municipal qui sont : Mme DEL TORCHIO Anny, M. DEPOIRE Alain, Mme GENTER Colette, Mme NGUYEN VAN TUE Claudine et Mme ZISKA Francisca

8 - Questions diverses

1 : Désignation d'un contribuable titulaire et d'un suppléant pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs de la communauté de communes.

Titulaire : M. PERRIN Claude domicilié 26, rue de la Goutte Morel

Suppléant : M. HENRY Jean-Pierre domicilié 16, Grande Rue

2 : Désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :

Titulaire : M. Paul BONNET 13 rue Près de la Chaux

Suppléant : M. Jonathan PRADA PRADA , 29 rue de la Mairie